66e ANNEE (7e SÉRIE) N° 50 13 DECEMBRE 1956

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les jeudis

Mgr F.-M. CATHERINET
Protonotaire apostolique
Directeur

R. DESVOYES
Chanoine titulaire de Langres
Codirecteur

SITUATION ACTUELLE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE EN ANGLETERRE[1]

I. — RETABLISSEMENT DE LA HIERARCHIE

Lors des fêtes qui marquèrent le centenaire du *rétablissement de la Hiérarchie en Angleterre*, en septembre 1950, le Souverain Pontife s'adressa par radio aux catholiques assemblés à la séance de clôture :

« Nous remercions Dieu des innombrables grâces qu'il a répandues sur nos chers fils et filles, au moyen de la fréquente et large administration des sacrements et du Sacrifice du Calvaire, renouvelé quotidiennement dans les églises, dont le nombre augmente constamment dans le pays. Nous le remercions pour les *2.000 écoles catholiques* et plus qui se dressent comme autant de monuments de la foi et de l'esprit de sacrifice.

Nous rappelons avec gratitude les nombreuses *maisons religieuses*, masculines et féminines, qui ont été fondées, et toutes les *institutions charitables*, hôpitaux, orphelinats, maisons de relèvement, que chaque évêque a créées dans son diocèse... Nous nous réjouissons que les *écrivains catholiques* aient pris une place d'honneur dans les universités ; par l'apostolat de la parole écrite, ils ont apporté une haute contribution à la culture chrétienne, et dans le domaine du journalisme ils ont aidé et aident efficacement à propager la vérité. Le zèle de la Hiérarchie, la fidélité et la persévérance du clergé et du laïcat et leurs réalisations, ont splendidement couronné les espérances de S. S. Pie IX ».

De fait, s'ils considèrent qu'au XVIIIe siècle, leur petit troupeau ne comptait plus, après deux siècles de persécution, que 120 à 160.000 âmes, selon les estimations plus ou moins favorables, les catholiques anglais peuvent mesurer avec reconnaissance et fierté le chemin parcouru. Justice leur avait été enfin rendue avec le *Bill d'émancipation de 1829*, qui leur restituait les droits civiques et à peu près tous les droits politiques. Au milieu de ce siècle, l'Eglise catholique avait connu un « second printemps », selon l'expression du cardinal Newman, l'une des figures les plus marquantes de ce renouveau.

[1] Consulter sur ce sujet l'ouvrage capital publié sous la direction de Mgr G. Beck, évêque de Salford : *The English Catholics* (1850-1950). London, Burns, Oates et Washbourne. 640 pages. — G. M. Tracy : *Le catholicisme Britannique sous la deuxième Elizabeth*. Grasset, 1956. — D. Mathew : *Catholicisme in England* (1835-1935). London, 1936. — *Cahiers d'Action religieuse et sociale*. Action populaire, 1er mars 1952, p. 138-142.

Diocèses

En réorganisant, en 1850, la Hiérarchie catholique, Pie IX avait établi un archevêché (Westminster) et 12 évêchés suffragants. En 1911, Pie X créa deux nouvelles provinces ecclésiastiques : Birmingham et Liverpool. Ces trois provinces proprement dites se partagent les 13 diocèses suffragants. Enfin, en 1916, Benoît XV ajoutait l'archevêché de Cardiff pour le Pays de Galles (diocèse suffragant : Menevia)[2].

La proportion générale des catholiques par rapport à la population totale (41 millions) est d'environ 6,5 %. Selon les diocèses, elle varie de 17,7 %, proportion la plus élevée, dans le diocèse de Liverpool, à 2,5 %, proportion la plus basse, dans les diocèses de Plymouth et de Menevia.

L'agglomération londonienne, partagée entre les diocèses de Westminster et de Southwark, compte environ 7,5 % de catholiques.

Dans l'Angleterre, à peine moins déchristianisée que la France, et qui a beaucoup abandonné la pratique religieuse, il est intéressant aussi de noter la proportion des catholiques parmi les éléments religieux qui ne représentent eux-mêmes qu'un quart environ de la population. Dans sa lettre pastorale du dimanche de la Trinité 1950, le cardinal Griffin, cinquième archevêque de Westminster, donnait aussi une statistique comparée de l'état de l'Eglise catholique en 1850, lors du rétablissement de la Hiérarchie :

« Les catholiques d'Angleterre et du pays de Galles étaient environ un million ; aujourd'hui nous sommes trois millions[3]. Le nombre des prêtres n'atteignait pas mille (800 en 1860) ; nous sommes aujourd'hui 10.000. De 694 églises nous sommes arrivés à 2.900 ; de 200 écoles à plus de 2.000. A peine 7 monastères d'hommes et 53 couvents de femmes ; aujourd'hui, 472 maisons religieuses d'hommes et 1.075 de femmes »[4].

Le Cardinal fait ressortir que

« La France a été pour quelque chose dans le merveilleux essor du catholicisme anglais par les réfugiés

[2] Les chiffres du *Catholic Directory*, annuaire officiel de l'Eglise catholique d'Angleterre, concernent l'Angleterre proprement dite et le Pays de Galles, à l'exclusion de l'Ecosse, dont la population de 5 millions d'habitants compte 621.000 catholiques et à l'exclusion de l'Ulster (Irlande du Nord) qui, sur une population de 1.279.000 habitants, compte 428.000 catholiques. — En Ecosse la hiérarchie, rétablie seulement en 1878, comprend deux archevêchés, Edimbourg et Glasgow, avec six diocèses suffragants.

[3] Voir la confirmation de ce chiffre dans *Le Catholicisme Britannique sous la deuxième Elizabeth*, par G. M. Tracy, p. 53. (Cf. ci-dessous, p. 761).

[4] *Doc. cathol.* 2 juillet 1950, col. 851 et seq.

de la Révolution française, évêques, prêtres, religieux reçus à bras ouverts, pour qui le Parlement lui-même, exclusivement protestant, votait une subvention annuelle. Ecoles et chapelles furent ouvertes par eux et pour eux. Les plus anciennes chapelles de Londres leur doivent leur origine. St-Pancras, Summers town, Paddington, Cadogan Street, Richmond, pour ne mentionner que quelques quartiers de Londres et des environs, gardent religieusement leur souvenir. Beaucoup sont morts à la tâche, des évêques français parmi eux ; ils reposent dans le cimetière de St-Pancras, où leurs noms sont gravés sur le monument érigé à leur mémoire.

Ne manquons pas d'ajouter l'appoint énorme des religieux et religieuses de France réfugiés en Angleterre, lors de la persécution de 1900. C'est par centaines que nous comptons les établissements religieux ouverts par eux dans chacun des diocèses... Des milliers d'enfants, catholiques ou non, y ont reçu une éducation dont ils sont fiers. Par eux, nombre de préjugés sont tombés, nombre de convertis leur doivent les premières lueurs de la foi. Ces établissements sont maintenant complètement incorporés dans la vie du pays... Ils ont été l'un des puissants facteurs du développement de l'Eglise en ces cinquante dernières années. »

« Après un siècle qui a vu le Kulturkampf, la campagne nazie contre l'Eglise, les persécutions bolcheviques, la suppression des Ordres religieux et les attaques menées par les francs-maçons, les libéraux, les socialistes et les communistes dans le monde entier, bien peu de nations ont derrière elles un passé aussi calme que le nôtre », écrivait un rédacteur du *Tablet*.

Le nombre des prêtres a donc plus que doublé en Angleterre et au Pays de Galles, au cours des cinquante dernières années. Les religieuses se sont accrues de façon analogue. Selon les statistiques officielles, il y aurait maintenant un prêtre pour 530 catholiques [5]. C'est une proportion plus élevée que celle relevée dans la plupart des pays du monde. La crise du recrutement ne sévit donc pas comme dans le clergé anglican.

Séminaires

La Grande-Bretagne (Angleterre, Pays de Galles, Ecosse) compte seize séminaires, grands et petits [6]. Cependant plusieurs diocèses n'ont pas encore de séminaire. Ils envoient leurs sujets à ceux qui ne manquent ni d'excellents professeurs, ni de méthodes modernes, comme St-Edmund's, Ware [7], St-Mary's, Oscott [8], St-Cuthbert's, Ushaw, auxquels s'ajoutent maintenant les séminaires d'Upholland (Liverpool) et Wonersh (Southwark) [9]. Signalons la Maison de Vocations tardives d'Osterley, fondée par le P. Lester, S. J. qui a formé plus de 600 prêtres [10].

Il y a aussi les English Colleges du continent, en particulier le Beda College de Rome, fondé en 1898 par Léon XIII. Ceux de Douai et de Paris disparurent à la Révolution française. Mais leur rente sert aujourd'hui à la pension des séminaristes anglais à Saint-Sulpice (« Ces messieurs de langue anglaise », comme on les appelle). Signalons les séminaires de Lisbonne et de Valladolid.

Nombreux sont les prêtres irlandais, donnés ou prêtés aux diocèses d'Angleterre.

II. — LA VIE RELIGIEUSE [1]

Ordres et Congrégations

« L'Angleterre, écrivait Mgr Duchesne, est de tous les pays du monde celui où les origines ecclésiastiques se rattachent le plus évidemment au Siège Apostolique Romain. L'histoire de l'évangélisation des églises nous est connue, d'abord par le livre du Vénérable Bède, savant consciencieux ; ensuite par les lettres originales du pape saint Grégoire et de ses premiers successeurs. Cantorbery était une petite Rome, l'Eglise d'Angleterre une fille de la grande Eglise romaine, fille un peu tard venue, mais plus aimée peut-être, à coup sûr plus ressemblante que ses aînées, plus étroitement blottie sous l'aile maternelle » [2].

Puis vint la Réforme avec Henri VIII et Elisabeth Tudor... Mais l'Eglise tint bon. A quel prix ! « *Te Anglorum Martyrum candidatus laudat exercitus !* » (Anciens des séminaires anglais de Douai, Reims et Rome, pendus à Tyburn, près du Buckingham Palace, etc.). La Hiérarchie fut enfin rétablie en 1850 avec le cardinal Wiseman, premier archevêque de Westminster.

Et parmi les plus beaux fleurons du centenaire de cet événement, l'Eglise d'Angleterre est fière de constater l'épanouissement de sa vie religieuse et spécialement de sa vie monastique.

Soucieux d'établir la légitimité de leur réinstallation dans le pays, les catholiques firent de nombreuses recherches historiques sur les anciens diocèses, mais aussi sur les monastères et les églises. En même temps que ces études commença un mouvement de récupération des antiques monastères. C'est ainsi qu'un certain nombre de maisons revoient entre leurs murs les silhouettes de moines qui leur furent si longtemps familières avant la Réforme. Tel le prieuré d'Aylesford, où avait séjourné saint Simon Stock (1165 - 1265), au retour de Terre Sainte et où ses religieux sont revenus en 1949 [3]. Mais déjà en 1873, en plein « second printemps » du catholicisme anglais, la vénérable église St-Ethelreda (fondée en 1284) avait été récupérée en plein Londres.

C'est surtout au cours de ces vingt dernières années que les Ordres religieux ont réapparu en Angleterre. Les Bénédictins n'ont pas eu le bonheur de se réinstaller sur les lieux même de leur ancienne abbaye de Fountains, fondée en 1132 dans le Yorkshire. Ils sont maintenant à Prinknash (Gloucester) ; les Cisterciens à Nunraw (Ecosse), tandis que les Chanoinesses Augustines du Saint-Sépulcre sont à New Hall, près de Chelmsford. D'autres communautés ont pu s'installer non loin des ruines de leurs monastères, comme à Quarr Abbey, dans

[5] *Herder Korrespondenz*, Fribourg-en-Brisgau.
[6] Cf. Tracy, *op. cit.*, p. 41.
[7] Parmi les professeurs de ce séminaire on comptait au siècle dernier un père de famille, William Ward. (Voir Bremond, *Inquiétudes religieuses*).
[8] Cf. « *La Vie Spirituelle* », mai 1946. « Etudes au G. S. d'Oscott » par H. Davies.
[9] C'est l'abbé Bourne, le futur cardinal, qui construisit Wonersh et en fut le premier supérieur.
[10] Cf. « *Un Apôtre des vocations sacerdotales en Angleterre* » dans *Recrutement sacerdotal*, avril 1951.

[1] Cf. *Semaine Religieuse* de Montréal, 1er juillet 1953.
[2] Mgr Duchesne, *Eglises séparées. Les origines de l'Eglise anglicane*, p. 1-5.
[3] Les reliques de saint Simon Stock, conservées à Bordeaux, furent ramenées à Aylesford en 1951 (cf. Tracy, *op. cit.*, p. 55).

l'île de Wight ; à Deer, en Ecosse ; à Whitland, dans le Pays de Galles.

Mais beaucoup de monastères anciens n'ont pu revenir en possession des Bénédictins, Dominicains ou Franciscains, auxquels ils appartenaient avant la Réforme, car les églises de ces couvents sont devenues des temples anglicans. En dehors d'Aylesford, on ne trouve que Pluscarden (Ecosse) et Minster (île de Thanet), comme monastères récupérés par l'Ordre qui les avait possédés avant Henri VIII.

D'autres monastères appartiennent maintenant à des communautés différentes. Ainsi l'abbaye de Liantarnam, au Pays de Galles, est devenue un couvent de religieuses de Saint-Joseph ; celle de Whalley (Lancashire) sert d'église paroissiale. L'ancien couvent des Dominicains d'Oxford est devenu le siège de l'aumônerie des étudiants catholiques. Citons encore le monastère de Kinloss, en Ecosse, qui est devenu la propriété d'une famille catholique et sert de chapelle semi-publique.

A côté de ces antiques monastères, plusieurs églises paroissiales ont été récupérées et restaurées au besoin par les catholiques généreux en ce domaine. C'est ainsi que le père du duc de Norfolk, le grand Maréchal du dernier couronnement, a fait restaurer de façon magnifique l'église paroissiale d'Arundel, dans le Sussex, fief héréditaire de l'une des dernières familles aristocratiques à habiter dans le château de ses ancêtres depuis le x^{e} s.

Tout ce mouvement de récupération de ces hauts-lieux de la prière fournit aux catholiques l'occasion de montrer non seulement leur conscience, mais de se sentir enracinés dans le passé de la Grande Bretagne, donc de satisfaire un certain amour-propre national. Il leur permet de témoigner de leur solidarité et de leur générosité à reconstruire des centres de rayonnement religieux pour l'avenir. Car ces abbayes, ces monastères, favorisent toujours de nombreuses conversions. Les catholiques affirment également par là, et de façon publique, leur droit de cité qui leur permet d'être, au même titre que les membres des autres confessions de leur pays, sinon davantage, à la fois catholiques et loyalistes.

On compte aujourd'hui en Angleterre une trentaine d'Ordres et de Congrégations d'hommes et environ 200 Congrégations de religieuses, groupées dans 1.547 maisons ou institutions.

L'Ordre Bénédictin, nous l'avons vu, a retrouvé une part de l'influence qui était la sienne dans l'Angleterre médiévale... Les abbayes nouvelles ou ressuscitées de Buckfast, Downside, Ealing, Port Augustus, Prinknash, jouissent d'une réputation d'érudition et de piété. Contemplatifs ou enseignants, les Bénédictins sont aujourd'hui représentés dans 17 diocèses. Les Jésuites ont des établissements dans 15, les Franciscains dans 10, les Dominicains dans 9.

Les Frères des Ecoles chrétiennes (Saint Jean-Baptiste de la Salle), très répandus (10 diocèses), les *Christian Brothers* (branche irlandaise et branche bretonne, fondée par le Vénérable Robert de Lamennais), les *Salésiens* et les *Maristes* assurent aussi l'éducation catholique des jeunes gens.

Les Maisons religieuses pour jeunes filles abondent particulièrement dans le sud du pays et donnent aussi l'éducation à un grand nombre d'élèves protestantes.

Quant aux institutions charitables, généralement confiées aux congrégations religieuses : hôpitaux, cliniques, maisons de santé, etc..., elles se sont développées dans tous les diocèses et sont aujourd'hui plus de 125. Westminster et Southwark possèdent à eux seuls 42 de ces établissements, fréquentés indifféremment par les fidèles de toutes religions.

2.483 religieux, appartenant à 67 Ordres et Congrégations, sont d'un puissant appui au clergé séculier. Si l'Angleterre leur fut interdite pendant trois siècles, nul pays ne leur offre aujourd'hui plus de sécurité et de liberté. Les Maristes sont chargés de la paroisse française de Londres (Notre-Dame des Victoires). Citons aussi les Passionistes, dont le fondateur, saint Paul de la Croix, se préoccupa tant de la conversion de l'Angleterre. Le Père Barberi reçut ainsi l'abjuration de Newman, en 1845.

L'influence des Dominicains ne cesse de croître. Citons, parmi les disparus, le P. Bede Jarrett [4], qui fonda la Maison d'Etudes d'Oxford, les P. Mac Nabb, prédicateur de Marble Arch et Hugh Pope. L'action de l'Oratoire d'Angleterre, fondé par Newman, n'a fait que se développer.

Mais c'est surtout aux Bénédictins et aux Jésuites que la Grande-Bretagne doit le plus. Ouvriers de la première heure, alors que l'entrée du Royaume leur était interdite sous peine de mort, ils conservèrent souvent au prix de leur vie, et à travers les siècles, le trésor de la foi. Leurs abbayes bénédictines, auxquelles se rattachent divers prieurés, donnent plusieurs centaines de leurs moines pour desservir de nombreuses paroisses.

Les Jésuites, actuellement au nombre de 881, dont 565 prêtres [5], furent les plus nombreux et les plus zélés au temps des lois pénales. Aussi tiennent-ils le premier rang des Bienheureux Martyrs... Parmi leurs dix collèges, les plus réputés sont Stonyhurst, près de Blackburn, jadis installé pendant deux siècles à Saint-Omer ; Beaumont, près de Windsor et Chesterfield. Leur noviciat est installé à Hallaxton, dans le Lincolnshire et leur scolasticat à Heythrop, près d'Oxford.

Citons aussi : Les *Oblats de St-Charles*, fondés en 1856, à Westminster, avec le double concours de Manning et de Wiseman ; la Société de St-Joseph des Missions étrangères ou Missionnaires de *Mill Hill*, fondés en 1868 par le futur cardinal Vaughan. En 1930, ils avaient 239 missionnaires répartis surtout dans les colonies anglaises.

Presse

Depuis la deuxième guerre mondiale, la presse catholique [6] a pris un développement considérable

[4] Voir sa biographie par K. Wikeham, o. p. London, 1952.

[5] Nous ne sommes plus au temps où le Manifeste de *The National Protestant Federation* osait écrire : « Que dire de l'invasion de l'Angleterre par les Jésuites ? La situation déplorable où nous nous trouvons actuellement n'est-elle pas, oui ou non, le résultat naturel de leur présence en si grand nombre ? » (*English Churchman*, 18 janvier 1900).

[6] Cf. *Vitalité du Catholicisme Anglais*, par R. Jouve, dans *Etudes*, juillet 1946, p. 112.

et la plupart de ses hebdomadaires et revues ont presque doublé leur tirage.

Le *Tablet*, doyen des périodiques anglais, fut fondé en 1840 par F. Lucas, quaker converti et apôtre social. Repris par le cardinal Vaughan, il est dirigé par Douglas Woodruff, assisté d'une équipe de conservateurs qui s'adresse surtout à une élite. Rédigé selon la formule du *Statesman*, de l'*Economist* et du *Spectator*, il a une grande influence parmi les non-catholiques eux-mêmes.

Le *Month* fut lancé en 1864 avec les encouragements du cardinal Newman [7], par une convertie, Marguerite Taylor. Elle fondera bientôt la « Society of the poor Servants of God » et transmettra la revue aux Jésuites en la personne du P. Gallwey. Citons parmi ses rédacteurs, les PP. John Gerard, Keating, Morris, Pollen, Thurston qui donna de 1878 à 1939, 727 articles, feuillets et livres sur les sujets les plus variés. Comme aux *Etudes* les écrivains laïcs y écrivent de plus en plus. L'influence du *Month* est considérable dans les milieux intellectuels et littéraires.

Les Dominicains éditent à Oxford la revue *Blackfriars* dans la note de la *Vie intellectuelle*. Ils s'y efforcent de faire prendre conscience aux catholiques de leur devoir de s'engager dans la vie civique et politique de leur pays, afin d'y occuper des postes au Parlement et dans les County Councils.

La *Dublin Review* fut fondée par le cardinal Wiseman et Daniel O'Connell pour être la contrepartie de l'*Edinburgh Review*. A partir de 1863, les Ward, père et fils, lui donnèrent successivement une forte impulsion. Cette revue n'est que trimstrielle, mais son directeur général, un vrai scholar, D. Ballard-Thomas, a su en faire une publication de vraie tenue littéraire et d'excellente critique.

Le *Universe*, inspiré de *l'Univers* de Louis Veuillot, qui tire à 266.358 (chiffre de décembre 1954), est l'un des hebdomadaires religieux les plus importants du monde. Sir Martin Melvin lui a donné, entre les deux guerres, un essor considérable.

Le *Catholic Times*, longtemps organe de la Missionary Society, est aujourd'hui comme tous les autres aux mains des laïcs, il est diffusé surtout dans les milieux irlandais.

Le *Catholic Herald*, fondé par le cardinal Manning en 1884, est dirigé aujourd'hui par le Comte de la Bédoyère. Cet hebdomadaire, qui tire à plus de 150.000, pénètre dans les milieux non-catholiques et semble évoluer vers une conception plus large des rapports entre le religieux et le politique. Il compte dans son comité de rédaction Douglas Hyde, le leader communiste converti.

Œuvres

La *Catholic Truth Society*, qui correspond à notre O.B.E., est une œuvre de diffusion de Presse. Fondée en 1884 par un converti, James Britten, elle édite des brochures sur des sujets de controverse, d'histoire, de doctrine, sur les problèmes sociaux, etc... et les répand par millions dans l'Empire Britannique. La C.T.S. aide les catholiques à s'affermir dans leur foi et à dissiper les erreurs des protestants.

Stimulés par le cardinal Bourne, les catholiques entreprirent une autre forme d'apostolat : la *Catholic Evidence Guild* [8]. A Hyde Park [9], dans les villes, sur les places, à l'angle d'une rue, le dimanche après-midi ou le soir, on dresse des tréteaux avec un pupitre et des petits casiers pleins de brochures à distribuer. Les passants se groupent bientôt et forment parfois un auditoire très vaste. Il s'agit de les intéresser, et surtout de les convaincre, tout au moins de provoquer leurs réflexions. Afin de posséder à fond la doctrine, les candidats au C.E.G. doivent étudier et même passer un examen. Pour donner une idée de cette œuvre, en 1929, six cents d'entre eux tinrent chaque semaine cent vingt meetings en plein air. De nombreuses conversions ont été ainsi obtenues. Tous les diocèses d'Angleterre ont été atteints par la C.E.G. Le Lancashire (archidiocèse de Liverpool) a repris sa place de premier Comté catholique d'Angleterre et semble être devenu avec Westminster le champ d'action de la Guild.

Durant la seconde guerre mondiale, le regretté cardinal Hinsley lança la croisade *The Sword of the Spirit* (Le Glaive de l'Esprit) [10], destinée à faire connaître le Royaume de Dieu à travers l'Empire Britannique et même à travers le monde, et basée sur la philosophie anti-totalitaire de Christopher Dawson. Dans une entente parfaite, des catholiques, des anglicans et des membres d'Eglises indépendantes s'adressèrent ensemble, des mêmes tribunes, à des milliers d'esprits qui étaient accoutumés à penser que le christianisme avait vécu ou qu'il n'était tout au plus qu'une expérience d'ordre sentimental.

Au lendemain de la guerre, le *Sword of the Spirit* opéra une « reconversion » et un léger changement de front. Aujourd'hui il poursuit la diffusion de la pensée chrétienne par la rédaction d'ouvrages de valeur ; il milite en faveur d'une Europe unie et se préoccupe des pays qui connaissent à nouveau le régime de la déportation et les rigueurs de l'occupation étrangère. Ses publications sont mises sous les yeux des parlementaires.

Le développement récent de la culture et de la pensée sociale chrétienne en Grande Bretagne est dû, pour une large part, à la C. S. O., *Catholic Social Guild* [1], fondée en 1909 dans le but d'aider les catholiques de toutes conditions à mieux comprendre leurs responsabilités civiques, à envisager les grands problèmes du pays et du monde à la lumière des enseignements catholiques, à devenir enfin des chefs dans la vie publique.

Centre de pensée et de travail, cette « Guild » suscite et aide les cercles d'études paroissiaux, si chers au fondateur, le P. Plater († 1921), et les groupes universitaires catholiques. Elle organise des cours, une correspondance active, des conférences

[7] Le millième numéro du *Month* est paru en 1950.

[8] Cf. *Vie intellectuelle*, 10 décembre 1931. La C.E.G. par Ward.

[9] On a défini avec humour Hyde Park : « Un Parlement des religions en plein vent ».

[10] Voir dans l'*Ami du Clergé* (3 avril 1947) l'article de L. Cristiani sur ce mouvement.

[1] *Vie intellectuelle*, 10 décembre 1931, article par H. Sommerville.

et des examens pour les jeunes et les adultes. A Oxford, où elle demeure en contact avec les meilleurs professeurs d'économie et de sociologie, elle possède une véritable centrale, qui s'intéresse à tous les mouvements et centres analogues des autres pays.

Son succès a été tel qu'en 1921 fut créé sous ses auspices le « Catholic Workers College » d'Oxford [2], le collège ouvrier catholique. Ces jeunes ouvriers et ouvrières étudient les sciences sociales et économiques, les principes chrétiens et la philosophie sociale de l'Eglise, mais ils suivent aussi les cours d'histoire, d'économie et de sociologie à l'Université. Après deux ans de cours, ils peuvent obtenir des diplômes d'Université. Les cours achevés, les étudiants ouvriers reprennent leur métier et y acquièrent rapidement des postes de responsables syndicaux ou de délégués.

Le mouvement ouvrier est donc bien lancé outre-Manche. Ses membres ont une revue, mensuelle pour le moment, et illustrée : le *Catholic Worker* publié à Manchester, qui s'adresse aux catholiques des Trade Unions. En outre, ses services éditent des pamphlets pour les réunions publiques et les cercles d'études. La C. S. G. édite aussi un bulletin mensuel : *The Christian Democrat,* qui suit l'actualité sociale en Grande-Bretagne et à l'étranger.

D'autres organisations sociales gravitent autour de la C. S. G. à l'échelon patrons et hommes d'affaires, c'est la « *Catenian Association* » qui forme des employeurs chrétiens par cours et conférences, et la « *Conférence of catholic Industrials* », qui deux fois l'an organise des journées d'études à la campagne, avec une très riche série de leçons professées par des maîtres de sociologie et d'économie chrétienne. Les K. S. C., ou « *Knights of St Columba* », s'attachent plus spécialement à développer la connaissance des Encycliques sociales : *Quadragesimo Anno* et *Rerum Novarum.*

L'Association des Y. C. W. « *Young Catholic Workers* », la J. O. C. anglaise, a été fondée en 1935. Elle compte plus de dix mille adhérents. Le centre féminin est à Manchester, celui des ouvriers à Londres. L'Ecosse a ses propres centres. Les aumôniers nationaux appartiennent au clergé diocésain. Ils sont aidés par les Bénédictins, les Jésuites et les Rédemptoristes. Des week-ends d'études ont été organisés à Ampleforth, à Stonyhurst et à Mount St-Mary's. Le « *Catholic Workers Movement* », qui correspond au « Mouvement Populaire des Familles », a été lancé au lendemain de la dernière guerre.

Ces mouvements, qui en France sont destinés à défendre les droits de la famille et des jeunes travailleurs sur le plan professionnel, à infuser à leurs membres un christianisme vivant et de plein air, assument outre-Manche une tâche plus exclusivement religieuse, en raison de l'organisation sociale plus évoluée des travailleurs anglais.

Ces institutions, spéciales au catholicisme anglais, ces organisations, ces méthodes esquissent les linéaments de sa physionomie religieuse. Une spontanéité plus grande des pratiquants à témoigner de leur foi, tel est le premier trait qui saute aux yeux. La question religieuse vient tout naturellement aux lèvres du Britannique, fût-il lord, businessman, ouvrier. Même phénomène dans sa presse. Ses journaux parlent religion, reproduisent abondamment les photos du pape, des évêques et des cérémonies religieuses ; il y a un certain affichage de la foi. Où nous proclamons la continuation, l'achèvement de l'homme par le chrétien, l'Anglais affirme la rupture, la différence apportée à la nature humaine par la grâce. Nous cachons la soudure, l'Anglais signale la greffe saignante. Nous voulons presqu'établir une suite logique entre nature et surnature ; en Grande-Bretagne, le discontinu, la coupure importent davantage. Nous glissons, eux appuient sur le merveilleux, le surnaturel, les miracles, sur tout ce qui rompt avec l'ordre habituel.

Ce n'est pas là un absolu, mais ce caractère qu'on peut appeler « chestertonien » de la foi britannique est malgré tout général. Il n'implique d'ailleurs pas nécessairement une fidélité inébranlable dans la pratique, où deux facteurs essentiels tendent à clairsemer les rangs des catholiques et à provoquer ce qu'ils appellent un leakage, c'est-à-dire un « coulage ». Il s'agit de l'usine et des mariages mixtes.

C'est de quatorze à seize ans qu'il y a le plus gros leakage dans les milieux ouvriers. Le jeune homme à l'usine, la jeune fille dans les grands magasins, s'ils ne sont pas solidement encadrés d'amitiés catholiques ou dans un mouvement spécialisé, voient leur foi disparaître. Si l'on peut évaluer les conversions, le chiffre atteint par ce coulage ne peut être précisé. Inutile d'insister sur les dangers que font courir à l'éducation religieuse des enfants les mariages entre catholiques et protestants.

En dehors des groupements de piété proprement dits, comme le *Guild of Our Lady of Ransom,* pour la conversion de l'Angleterre, et *la Légion de Marie,* fondée à Dublin en 1925, et en Grande-Bretagne en 1929, signalons les deux associations anglaises de *Pax Romana,* la *Newman Association* qui compte 1.600 membres et l' « *Union des Etudiants catholiques* » (1.200 membres).

Le *Catholic Education Council,* établi en 1905 par la Hiérarchie, reconnu par le Gouvernement, constitue l'organe représentatif de la Hiérarchie sur tout ce qui concerne l'éducation catholique.

La « *Société d'aide aux convertis* » fut fondée en 1896 par Léon XIII pour aider les pasteurs et religieuses protestants convertis. En 1948, la Société a distribué 15.000 Livres de secours.

Conversions

Les conversions ont été de 9.000 en 1917 à 12.372 en 1928. En 1943 elles étaient tombées à 8.318 pour remonter à 11.010 en 1952 [3].

« Le niveau de la population catholique se maintient, écrit le P. Martindale. Nous sommes un sur vingt. Il y a, comme toujours, une moyenne de 12.000 conversions par an, mais un dixième des émigrants est catholique et représente une perte de 10.000 âmes

[2] Voir *Pédagogie,* avril 1947, p. 247. Ce Collège est maintenant installé à Boars Hill, dans le diocèse de Portsmouth. On l'appelle Plater Hall.

[3] Voir dans *The English Catholics* 1850-1950 et dans *To day and to morrow,* p. 589. Le *Catholic Directory* de 1956 donne le chiffre de 11.920 convertis.

par an. Puis il y a des défections. Et plus la population se maintient dans les grandes villes, moins il est possible au clergé de poursuivre jusqu'à la vie adulte l'enseignement nécessaire, et plus les catholiques doivent subir l'influence, sans être en mesure de la modifier » [4].

Mais les mariages mixtes avec protestants constituent un grave danger et sont hélas ! la source principale des défections.

On ne doit pas oublier le préjugé, moins vivace qu'au début du XIX[e] siècle, mais toujours existant, que doit vaincre l'Anglais qui se convertit. « Il lui faut surmonter l'impression, évidemment injustifiée, qu'en se faisant catholique, il devient moins anglais », comme disait le cardinal Bourne. Malgré la promesse faite au mariage les enfants ne reçoivent qu'un minimum d'instruction religieuse pour ne pas provoquer de heurts entre parents, et plus les parents ont la conviction de leur foi différente, plus l'enfant risque de devenir un enjeu et d'être neutralisé ou laïcisé. Le cas général est plutôt une pure insouciance vis-à-vis de l'instruction catholique de l'enfant.

L'épiscopat est plus sévère pour tolérer les mariages mixtes dans les régions à forte proportion de catholiques, pour la bonne raison que le choix matrimonial est aisé entre catholiques nombreux [5]; mais là où il y a peu de catholiques, la Hiérarchie doit laisser choisir hors du troupeau fidèle.

Compensant ce leakage, le courant continu de conversions de l'anglicanisme au catholicisme peut être évalué à douze mille par an. Des cas comme celui de Chesterton sont légion. Mais on ne fait pas assez état dans les écrits des conversions « populaires » : elles sont les plus nombreuses et dans l'ensemble solides, car elles sont suivies d'une pratique austère et exemplaire de la foi. Dans les milieux cultivés, voire littéraires et intellectuels, leur retentissement vient de ce que les nouveaux convertis sont sollicités par la presse ou l'édition d'en faire récit. Mgr Knox dans son *Enéide spirituelle* [6] Chesterton dans son *Autobiography*, Arnold Lunn dans son livre *Now I see* ; Douglas Hyde dans *I believed*, ont décrit les étapes de leur cheminement vers Rome. C'est ainsi qu'un groupe d'amitié s'est fondé dans le but de faire connaître ces conversions par les convertis eux-mêmes. *Why I believed*, tel est le titre de chaque conférence. Il y a là une série déjà longue de témoignages humains, d'une authenticité et d'un accent bien émouvant, et qui constituent une apologétique combien vivante.

III. — L'EDUCATION CATHOLIQUE ET LE NOUVEAU PROBLEME SCOLAIRE [7]

L'enseignement supérieur échappe entièrement au contrôle de l'Etat dont les Universités reçoivent cependant des subsides. Les catholiques ont aujourd'hui renoncé à organiser un enseignement supérieur catholique. Depuis 1895, des aumôniers s'occupent des étudiants catholiques des Universités, groupés dans les *Newman Societies.* A Oxford et à Cambridge, le clergé séculier et les Ordres religieux ont ouvert des Maisons d'études, dont plusieurs sont reconnues officiellement par les Universités.

L'enseignement catholique, primaire et secondaire, est en revanche très développé. Selon les chiffres mêmes d'un rapport officiel du ministère britannique de l'Education, les écoles catholiques sont au nombre de 2.328, fréquentées par 388.657 élèves (garçons et filles en nombre à peu près égal) et comptant 12.579 professeurs et instituteurs [8].

Cependant cet enseignement, jusqu'ici florissant, s'est trouvé parfois en butte à de telles difficultés que l'archevêque de Liverpool, Mgr Downey avait même écrit : « L'arrêt de mort de nos écoles est signé » [9].

Insurmontables difficultés financières d'abord. L'enseignement primaire et moyen dépend des autorités locales (Local Education Authorities). Ces L. E. A. responsables de l'existence d'un nombre suffisant d'écoles, accueillaient jusqu'ici tous les concours privés, confessionnels ou non, et, selon des dispositions générales datant de 1902, assuraient les traitements de tous les instituteurs ou professeurs des écoles de leur ressort, ainsi que les frais d'entretien quotidien des écoles. Les écoles libres organisées sous ce régime-modèle, assumaient la construction et l'entretien général des bâtiments ; les directeurs nommaient les maîtres et contrôlaient absolument l'instruction religieuse.

Mais une loi *nouvelle*, votée le 3 août 1944, réorganisa tout le système pour l'unifier, le développer, renforcer le contrôle de l'Etat, imposa de nouvelles exigences dans l'aménagement des bâtiments scolaires qui subiront de ce fait d'importantes transformations. Les L. E. A. n'assumeront que 50 % de ces frais. En outre, l'augmentation du nombre des enfants et la prolongation de la scolarité obligeront les catholiques, pour répondre aux besoins de leur communauté, à construire d'autres écoles. Mais les L.E.A., qui ont à juger de cette opportunité, souhaitent bien davantage la création d'écoles officielles. De toutes façons, si les catholiques entreprennent eux-mêmes de moderniser ou de construire leurs écoles, ils devront trouver pour ce faire au moins 50 milions de Livres. Ces chiffres qui dépassent largement les prévisions de 1944 (on parlait à cette époque de 10 millions de Livres) sont contestés par les autorités officielles qui le réduisent à 30, mais même ainsi la dépense serait encore astronomique et hors de la portée d'une communauté généralement peu fortunée. Sinon, les écoles catholiques seront prises en charge par les L.E.A. et transformées en écoles officielles « neutres », c'est-à-dire que l'enseignement religieux et le culte public, obligatoires dans les écoles britanniques, sont ramenés aux principes de base communs à toutes les confessions, solution éclectique très protestante que la Hiérarchie catholique ne peut évidemment accepter.

[4] C. Martindale : *Le centenaire de l'Emancipation catholique*, dans *Etudes*, 5 juillet 1929, p. 75.

[5] On cite sur ce point la sévérité de Mgr Whiteside, ancien archevêque de Liverpool.

[6] « *D'Oxford à Rome. Une Enéide spirituelle* », adapté de l'anglais. Paris, Edit. Aubier, 1955.

[7] Voir « *Le problème de l'Ecole, Angleterre* » (C. E.P., 15, rue Louis-David, Paris-6[e]).

[8] L'Eglise anglicane possède 8.943 écoles, avec 34.453 professeurs et 933.000 élèves.

[9] *The Universe*, 23 septembre 1949.

Lors du vote de *l'Education Act de 1944*, alors que l'Union sacrée imposée par la guerre rendait inopportunes les plus légitimes protestations, les catholiques avaient accepté la loi en faisant les plus expresses réserves. Il avait été formellement promis par les Ministres de l'époque que des aménagements seraient trouvés, afin qu'aucun enseignement ne puisse subir de dommages du fait de la nouvelle loi, qui entendait au contraire les favoriser tous. Mais les amendements de 1946 et de 1948 n'ont fait qu'aggraver ces dispositions et les protestations catholiques ne rencontrent aucune audience favorable, ni auprès du gouvernement, ni auprès des partis.

Lorsque les catholiques demandent un régime scolaire plus équitable, analogue à celui de l'Ecosse, qui répartit avec plus de justice les charges entre l'Etat et la communauté catholique, on leur répond qu'aucune confession ne peut en Angleterre revendiquer un régime de faveur et que les catholiques peuvent accepter la solution d'école « neutre », comme l'ont fait toutes les autres confessions, toute liberté étant donnée par ailleurs pour assurer l'instruction religieuse.

Sous un certain aspect, le problème est analogue à celui posé par la laïcité en France : ici et là, les exigences de la conscience catholique sont méconnues, et une solution est imposée de l'extérieur par une opinion et des Pouvoirs Publics qui peuvent être de bonne foi, mais à qui ces exigences sont incompréhensibles. « La justice de notre cause, disait le cardinal Griffin, au grand meeting de Londres pour la défense de l'école catholique, le 30 janvier 1950, n'est ni connue, ni comprise. » Problème difficile qui ne pourrait être résolu que par un approfondissement loyal de la notion trop superficiellement comprise du respect de la liberté de conscience.

A l'approche des élections les catholiques sollicitèrent les partis de se prononcer nettement sur la question scolaire, mais le problème fut évité par MM. Attlee, Churchill et Morrison dans leurs discours électoraux, et la déclaration du parti conservateur communiquée à la presse fut soigneusement floue :

« Les écoles libres, grâce aux sources dont leur enseignement s'inspire, fournissent un élément essentiel à notre vie nationale et ont une importante part à jouer dans l'éducation. Le parti conservateur a toujours essayé de les maintenir en dehors et au-dessus de la politique de parti. Jusqu'à présent, il a toujours été entendu que, si des réformes doivent être durables, elles doivent résulter d'une entente dans l'esprit de 1944. Quand il sera porté au pouvoir, le gouvernement conservateur ira de l'avant, comme il l'a toujours promis, dans les négociations nécessaires pour ajuster les difficultés actuelles d'une façon qui soit d'un avantage durable aux « écoles libres » [10].

IV. — LE CATHOLICISME DANS LA NATION [1]

L'ensemble de la communauté catholique est formé d'éléments de la classe populaire et moyenne. Au point de vue politique, elle est en *majorité travailliste* et les catholiques tiennent une grande place dans le mouvement syndical des Trade-Unions où ils occupent des postes importants. En Angleterre où le marxisme matérialiste n'a jamais réussi à prendre pied, l'unité syndicale n'a jamais été brisée, et les chrétiens militent au sein des Syndicats, les catholiques étant groupés dans une « Association catholique des Syndicalistes » dont le but est d'allier la doctrine catholique et l'action syndicale et sociale.

Sur le plan parlementaire, le « groupe travailliste chrétien » et le « groupe 1950 » rassemblent les parlementaires protestants et catholiques qui entendent édifier leur programme d'action sociale selon les exigences de la morale chrétienne.

« A la Chambre Haute siègent actuellement environ 125 pairs et baronnets catholiques, et une trentaine de lords catholiques « par courtoisie »; une dizaine de catholiques au Conseil privé, une quarantaine à la Chambre des lords et une vingtaine à la Chambre des Communes » [2].

Si la position minoritaire des catholiques d'Angleterre ne leur permet pas d'exercer une grande influence et de peser dans la balance des forces politiques, il n'en est pas de même dans le *Commonwealth*, où ils représentent une grande force. notamment en Irlande, au Canada, dans les bastions latins de Gibraltar et de Malte, etc. [3].

Minorité chargée de défendre le dépôt de la foi catholique dans une ambiance protestante qui lui est, nous l'avons noté, si défavorable, les catholiques anglais évitent difficilement, vis-à-vis de leurs concitoyens anglicans, une attitude de dureté et d'intransigeance, que renforcent encore de puissants dynamismes historiques et sociologiques : l'ombrageuse mentalité des « vieux catholiques », héritage du ghetto persécuté, la grande proportion d'Irlandais dans le clergé et parmi les fidèles, l'attitude intransigeante des nouveaux convertis, tendant à durcir le catholicisme contre l'anglicanisme et à l'isoler dans le pays.

Un progrès réel et constant interdit cependant tout pessimisme. Certes, le courant est très dur à remonter, mais à aucun autre pays sans doute ne s'applique mieux qu'à l'Angleterre l'expression « l'Eglise en marche ». L'influence politique des catholiques est plus considérable qu'elle n'était il y a un demi-siècle. Il est sûr que leur participation à la vie sociale de l'Empire est susceptible

[10] *D. C.*, 4 novembre 1951, col. 1370-1371.

[1] Voir *I.C.I.* 1955 et 1956.

[2] A. D. Tolédano, *Histoire de l'Angleterre chrétienne*, Paris. Robert Laffont, 1955, p. 329.

[3] *Dans le Commonwealth :*

Malte	279.000 hab.	232.000 cath.
Chypre	462.000 hab.	2.500 cath.
Gibraltar	22.000 hab.	16.000 cath.
Union indienne et Pakistan	388 millions	3.800.000 cath.
Ceylan	3 millions	428.000 cath.
Malaisie britan...	5 millions	80.000 cath.
Afr. orient. angl.	15 millions	2.446.000 cath.
Ouganda	3 millions	900.000 cath.
Ile Maurice	425.000 hab.	157.000 cath.
Afr. occid. angl.		
Nigeria	21 millions	601.000 cath.
Union sud-afric..	10 millions	293.000 cath.
Canada	12 millions	4.500.000 cath.
	dont	2.400.000 cath. fr.
Australie	7.300.000 hab.	1.245.000 cath.
Nouvelle Zélande.	1.761.000 hab.	200.000 cath.

On compte encore quelque 200.000 catholiques dans les possessions anglaises et australiennes d'Océanie, dont 100.0000 dans la partie australienne de la Nouvelle Guinée (668.000 hab.) (*France Cath.*, 6 oct. 1950).

de développement et que ce développement peut être considérablement facilité par l'accroissement de l'influence culturelle du catholicisme, en un pays dont la culture traditionnelle ne lui faisait pratiquement aucune place. C'est sans doute dans ce domaine que le mouvement général des conversions, qui apporte régulièrement à l'Eglise romaine des personnalités de grande valeur, joue à plein son rôle.

Déjà au XIX^e^ siècle l'influence de Newman avait joué un rôle capital pour établir en Angleterre le prestige culturel du catholicisme, mais cette influence ne sortait guère du domaine religieux. Plus récemment, c'est la littérature qui, à son tour, a dû faire une place de premier plan au catholicisme. Et le mouvement qui devait conduire à ce triomphe littéraire du catholicisme anglais moderne a commencé dès la fin du XIX^e^ siècle avec l'œuvre de celui qui est aujourd'hui considéré comme le précurseur de la poésie anglaise, Gerard Manley Hopkins (1844-1889)[4].

Plus tard, la première moitié du XX^e^ siècle verra se manifester deux grands noms de la littérature catholique, G. K. Chesterton, converti en 1926, et Hilaire Belloc, d'origine française. Enfin le mouvement, qui poussait ainsi le catholicisme au premier plan de la culture britannique, allait s'épanouir à la veille et au lendemain de la deuxième guerre mondiale avec, en particulier, l'œuvre d'Evelyn Waugh et de Graham Greene.

D'autre part, en marge du rôle culturel du catholicisme proprement dit, il faut, sans doute, faire ici une place à l'influence de catholicisme sur la culture religieuse de l'anglicanisme lui-même et, en particulier, à l'influence culturelle de l'Anglo-catholicisme. Ce mouvement qui marque un retour de plus en plus approfondi aux sources catholiques de l'Eglise est aujourd'hui le mouvement le plus vivant de l'Eglise anglicane. L'Anglo-catholicisme, qui reste une religion séparée, devient une des voies les plus importantes de pénétration d'une influence catholique dans la vie anglaise. Il est aussi représenté dans la littérature contemporaine par le poète Thomas S. Eliot, l'auteur du « *Meurtre dans la Cathédrale* ».

Le catholicisme s'impose désormais comme une force culturelle de premier plan et, en correspondance avec ce fait essentiel, on remarque qu'il attire aussi les intellectuels. Sans surestimer la portée de cette influence catholique, il est frappant pour l'observateur venu de l'étranger que, dans les milieux intellectuels et cultivés, le problème religieux, s'il est posé, est assez souvent posé en termes qui font toute sa part à la doctrine religieuse.

Certes, en Angleterre, le catholicisme reste minoritaire. Si l'on excepte les quelques grandes familles restées fidèles, souvent depuis la Réforme, il ne semble pas qu'il ait sensiblement pénétré l'aristocratie britannique. N'oublions pas que celle-ci, malgré l'évolution sociale accomplie depuis la guerre, continue d'exercer une influence considérable dans la vie de la nation. Mais le fait le plus important est sans doute que, grâce à la place acquise, par les catholiques, grâce aussi à l'incompréhension dont font preuve, en général, les autres Eglises à l'égard du catholicisme, cette minorité religieuse, loin de rester victime du complexe d'infériorité sociale, qui fut son lot pendant des siècles, occupe, non sans efficacité, la place qui lui revient, et se trouve en mesure d'escompter un brillant avenir avec confiance et fierté.

Rappelons, en terminant, les grands gestes de pacification religieuse accordés par les rois d'Angleterre au cours des derniers siècles. Dans le serment que la loi les obligeait à prêter devant le Parlement se trouvait une clause très anticatholique. Dès 1688, Guillaume d'Orange osait en réduire la portée en précisant : « Je prête ce serment dans le sens qui exclut toute idée de persécution. » Sans doute ce souverain ne tint pas sa parole, mais d'autres rois suivirent qui furent plus fidèles. Edouard VII affecta de bredouiller la fameuse formule en question[5]. Georges V refusa courageusement de la prononcer ; dès lors elle tomba en désuétude. Conséquence heureuse, le serment du Test subit le même sort et les catholiques purent enfin retrouver le libre exercice de leurs droits civiques.

La famille régnante fit mieux encore. Vers la fin de 1914, à son instigation et d'accord avec le Parlement, la cour de Saint-James inaugurait officiellement des rapports diplomatiques avec le Vatican. En 1923, le roi Georges V et la reine Mary profitaient d'un voyage officiel en Italie pour faire une visite à Pie XI. En 1949, au cours d'un voyage à Rome, la princesse Margaret se rendait en audience chez le pape. Cette même année, la princesse Elisabeth — la future reine — accompagnée de son mari, s'entretenait à son tour avec le Souverain Pontife. L'audience se déroula suivant la coutume, dans la bibliothèque privée, en présence du chargé d'affaires de Grande-Bretagne près le Saint-Siège. Avant de prendre congé de ses hôtes, le pape leur remit à chacun une médaille en or de son pontificat. A leur départ, les gardes palatins leur rendirent les honneurs. Rien, autant que ces visites, ne pouvait plaire aux catholiques et favoriser la paix religieuse autour de la couronne d'Angleterre.

Grâce aux bienveillantes interventions royales, les catholiques finirent par obtenir en Angleterre, vers le début du XX^e^ siècle, une grande partie des droits dont les protestants jouissaient en France depuis la fin du XVII^e^ siècle. Conséquence heureuse : les catholiques sont aujourd'hui complètement ralliés à la Maison régnante et ils ne font plus aucune difficulté pour rendre aux Souverains anglais leurs loyaux services[6].

Macaulay, mort en 1859, écrivait déjà : « Il est probable qu'aux temps lointains où quelque Néo-Zélandais viendra s'asseoir sur une arche brisée du London Bridge et contempler les ruines de St-Paul's Cathedral, l'Eglise catholique sera toujours debout et vigoureuse. »

E. DELPIERRE-DELATTRE.

[4] Voir dans *Etudes*, 5 oct. 1934 : « Un poète jésuite : G. Manley Hopkins ».

[5] Plus tard, le Souverain exprima ses regrets de ce serment, à son grand ami, le P. Bernard Vaughan, s. j., frère du Cardinal. Voir *Le Bx Claude la Colombière. Son milieu et son temps*, par G. Guitton. Vitte, 1943, p. 435, note 2.

[6] *Hommes et Mondes*, juin 1953 : P. Bertellot, « Regards sur la Monarchie anglaise ».

QUESTIONS
de science ecclésiastique
CONSULTATIONS DIVERSES

Rôle du Christ à la Messe

Q. — Au cours d'une récollection sacerdotale, le Prédicateur parlant de la messe et s'appuyant sur les *Salmanticenses* déclare que la messe est re-présentation du Sacrifice de la Croix et non point Sacrifice nouveau s'ajoutant au Sacrifice unique du Calvaire (thèse normale et qu'il n'y a pas lieu de souligner), mais — et c'est là l'élément que le Père a voulu souligner — de la part du Christ Victime et Souverain Prêtre un acte « formel » (acte d'amour) qui donne à chaque messe une valeur actuelle.

Un confrère fait remarquer que si l'on peut dire que lorsqu'un prêtre baptise, c'est Jésus qui baptise ; lorsqu'un prêtre absout, c'est Jésus qui absout, il faut également dire que lorsqu'un prêtre célèbre la messe c'est Jésus qui célèbre. Certains prétendent que la théorie des *Salmanticenses* relative à un nouvel acte formel de J.-C. à chaque messe célébrée va plus loin que cela.

D'autres enfin se déclarent gênés par ce mélange entre le temporel où la messe est célébrée et l'intemporel où réside le Seigneur Jésus. C'est faire une assimilation inacceptable. On rétorque : la création d'une âme nouvelle, lors de chaque conception d'un humain, n'est-elle pas aussi une interférence entre l'intemporel et le temporel ?

L'*Ami* voudrait-il nous dire son sentiment ?

R. — Sur les questions ici posées — rapport entre la Messe et le Calvaire, et rôle du Christ à la Messe — M. Michel a donné les réponses essentielles et autorisées dans un important article de l'*Ami* (4 octobre 1956) à propos des thèses du P. Rahner. Notre consultant voudra bien s'y reporter (sans doute est-ce déjà fait !) En tout cas cela permet d'être ici plus bref et de ne donner que quelques compléments sur le problème soulevé explicitement et qui est le suivant : Quel est le rôle du Christ à la Messe ?

Que le Christ joue un rôle dans la célébration de la Messe, il ne saurait être question de le contester. Le concile de Trente nous dit qu'à la messe et au Calvaire il y a « una eademque hostia, idem nunc offerens sacerdotum ministerio qui seipsum tunc in cruce obtulit, sola offerendi ratione diversa... » (Ses. XXII, c. 2, D.B. 940). C'est donc essentiellement le même « Offrant » qu'au Calvaire, mais agissant maintenant par le « ministère du prêtre » : le Christ est l'Offrant principal, le prêtre principal du sacrifice de la Messe... Inutile d'insister !

Mais qu'est-ce que cela comporte ? En quoi consiste son rôle ? Comment est-il prêtre ou offrant principal ? Ou, ce qui revient au même, quelle est la part du célébrant ? en quoi consiste son « ministerium », son sacerdoce ? *Le sacerdoce du prêtre est :*

a) *un sacerdoce participé.* L'Ecriture nous dit : « Dieu est unique, unique aussi le Médiateur entre Dieu et les hommes, le Christ Jésus, homme lui-même, qui s'est livré en rançon pour tous... » (I Tim., II, 5) et encore : « Il n'y pas d'autre nom sous le ciel... par lequel il nous faille être sauvés... » (Act. IV, 12). Et l'on pourrait citer bien d'autres textes dans le même sens. Le sacerdoce du prêtre ne peut donc être qu'une participation au sacerdoce de l'Unique Prêtre du Nouveau Testament. Ou si l'on préfère, le prêtre ne peut être que le représentant, le « vicaire » du Christ ;

b) *un sacerdoce vicarial.* Mais il peut être le représentant, le « vicaire » du Christ de deux façons différentes :

— 1° *Il peut l'être à la manière d'un délégué*, d'un chargé d'affaire, d'un ambassadeur... Quand un ambassadeur agit en vertu du mandat qu'il a reçu, et dans les limites de ce mandat, il a réellement pouvoir, il engage réellement l'*autorité* du chef d'état qui l'accrédite ; et les décisions qu'il prend dans ces conditions sont pleinement valables bien qu'il ne fasse pas intervenir — c'est évident — la personne même de son chef. Il agit « au nom » de son chef : cela suffit. Il n'est pas à proprement parler « *l'instrument* » de son chef , on dirait plus exactement en termes d'école, qu'il est « *cause principale seconde* » et non pas cause « *instrumentale* ».

C'est de cette manière que certains théologiens (Scot, Vasquez, de la Taille, etc.) conçoivent le rôle du prêtre à l'autel. Il agit « *in nomine Christi* », en vertu des pouvoirs reçus du Christ, ce qui donne pleine valeur au geste qu'il accomplit, aux paroles qu'il prononce, et à eux seuls, car les fidèles n'ont pas ces pouvoirs. Il faudra donc dire que c'est *le prêtre* — comme ministre de l'Eglise et par conséquent *l'Eglise en lui* — qui « offre », « sacrifie » formellement et actuellement. Le Christ, lui, ne le fait que d'une manière lointaine, « virtuelle » (en donnant les pouvoirs nécessaires). On pourra bien ajouter que le Christ, par sa science infuse, connaissait clairement l'avenir quand il instituait la messe et le sacerdoce ; qu'il connaissait donc distinctement toutes les messes qui seraient célébrées dans tous les temps ; on pourra ajouter qu'il les a voulues, offertes d'avance, s'y unissant d'intention ; on pourra ajouter encore qu'il a voulu qu'y soient appliqués aux hommes les mérites acquis par lui au Calvaire. Il restera cependant que l'offrande présente du Christ, son action sacrificielle « de maintenant » n'est pas « *actuelle* » mais seulement « *virtuelle* ». C'est assurément réduire au minimum l'action du Christ ; mais cela ne semble pas compromettre le « dogme » et l'Eglise n'a pas condamné cette façon de voir.

— 2° Mais on peut à juste titre trouver que cette manière de concevoir le sacerdoce du prêtre est trop restrictive des prérogatives du Christ, qu'elle ne sauvegarde pas pleinement les enseignements de la Révélation sur sa médiation souveraine et unique, et qu'elle ne rend pas suffisamment compte du caractère « instrumental » de notre sacerdoce. Une « cause instrumentale » est, en effet, autre chose qu'une « cause principale seconde ». Un « instrument » au sens propre du terme, fut-il intelligent et libre (auquel cas on l'appelle « ministre »), doit être continuellement, quand il agit comme tel, sous la motion de la cause principale qui l'utilise, comme mon crayon n'est « en acte » d'instrument qu'au moment où je le tiens en mains pour écrire, dessiner, etc...

Si le prêtre est réellement « l'instrument » du Christ — et cela est difficilement contestable — il faut qu'en agissant comme tel, il engage non seulement « l'autorité » du Christ, mais « la personne même » du Christ ; il faut qu'ils agissent l'un et l'autre ensemble et l'un par l'autre: le Christ par le prêtre et le prêtre par le Christ, le Christ dans le prêtre et le prêtre dans le Christ, ou, pour reprendre la formule classique, il faut que le prêtre agisse « *in persona Christi* ». Et l'on dira alors qu'à chaque messe célébrée — comme à chaque sacrement « confectionné » — le Christ ressuscité, unique Prêtre du Nouveau Testament, unique Chef du Corps mystique, toujours vivant et agissant dans son Eglise, « offre », « sacrifie » lui-même, personnellement et « actuellement » dans et par la personne du prêtre qui lui sert d'instrument intelligent et libre, qui est son ministre et par le fait même le ministre de l'Eglise.

C'est précisément de cette manière que l'entendent la plupart des théologiens, notamment les *Salmanticenses* dont voici le texte :

« Beaucoup plus vraie et plus commune nous paraît l'opinion contraire (à celle de D. Scot qu'ils viennent d'exposer) selon laquelle, de même que le Christ, par son humanité, intervient comme instrument de la divinité dans chacune des « conversions ou transsubstantiations » qui s'opèrent dans l'Eglise ; de même aussi, il pense à chacun des sacrifices (qui s'y offrent), il les veut, il les offre à Dieu et, par conséquent, en est le prêtre principal, par une oblation personnelle, nouvelle, actuelle et « élicite ». Il les offre lui-même avec son prêtre pour appliquer les mérites de son sacrifice de la Croix... » (*Dist.* XIII, dub. III, n° 50 et 23).

C'est l'opinion la plus probable.

Dans ces conditions, si les deux conceptions peuvent affirmer que « quand un prêtre baptise c'est Jésus qui baptise, lorsqu'un prêtre absout c'est Jésus qui absout, et... lorsqu'un prêtre célèbre c'est Jésus qui célèbre... » il est évident que la seconde manière de concevoir le sacerdoce donne un sens bien autrement fort à ces formules et à la vérité qu'elles expriment.

La difficulté que présente cette conception de l'intervention du Christ à la messe n'est pas, me semble-t-il, celle que signale notre correspondant : une sorte de « mélange » de l'intemporel et du temporel, qui n'existe pas... Personne ne conteste l'action du Christ dans l'Eglise. Il suffit de remarquer qu'elle s'exerce de deux manières différentes : d'une manière *invisible*, sans rite, par une influence directe et immédiate sur les âmes ; et d'une manière qui n'est pas moins directe et immédiate, mais qui *nous est rendue visible* par ces rites que sont nos sacrements, rites dont la Messe fait partie.

La difficulté est plutôt de montrer que cette « offrande actuelle » du Christ à la Messe ne fait pas nombre avec celle du Calvaire, ne s'y ajoute pas, car une « nouvelle » offrande ne fait-elle pas un « autre » sacrifice ? C'est qu'à la Messe, il ne s'agit pas d'une offrande (pas plus que d'une immolation : le problème est finalement le même) qui serait « autre » que celle du Calvaire : ce qui, en effet, constituerait sans doute un « autre » « sacrifice ». Il s'agit d'une nouvelle « *présentation* » au Père de l'unique offrande et de l'unique immolation du Calvaire ; nouvelle présentation faite par le Christ, Chef de l'Eglise son Corps mystique, pour y incorporer « en fait » le « sacrifice » de l'Eglise d'aujourd'hui, sacrifice qui n'était inclus « qu'en droit » dans celui du Calvaire. Relisons en effet « *Mediator Dei* » :

« L'Apôtre des gentils, en proclamant la surabondante plénitude et perfection du Sacrifice de la Croix, a déclaré que le Christ par une seule oblation, a rendu parfaits à jamais tous les sanctifiés... Ce rachat, cependant, n'atteint pas aussitôt son plein effet : il faut que le Christ, après avoir racheté le monde au prix très précieux de lui-même, entre effectivement en possession réelle des âmes des hommes. Aussi pour que leur rédemption et leur salut, en ce qui concerne les individus et toutes les générations qui se succèderont jusqu'à la fin des siècles, se réalisent et soient agréés de Dieu, il faut absolument que chaque homme en particulier entre en contact vital avec le sacrifice de la Croix, et donc que les mérites qui en découlent lui soient transmis... »

Et plus loin :

« Si, parlant en général, on peut dire, en effet, que le Christ a réconcilié avec son Père par sa mort sanglante tout le genre humain, il a voulu cependant que, pour obtenir les fruits salutaires produits par lui sur la Croix, tous fussent conduits et amenés à sa Croix par les sacrements principalement et par le Sacrifice eucharistique... Le saint Sacrifice de l'autel est comme l'instrument par excellence par lequel les mérites venant de la Croix du divin Rédempteur sont distribués : « Toutes les fois que le souvenir de se sacrifice est célébré, l'œuvre de notre Rédemption s'accomplit ». Celui-ci, cependant, bien loin de diminuer la dignité du Sacrifice sanglant, en fait plutôt connaître davantage et en rend plus évidentes la grandeur et la nécessité, comme l'affirme le Concile de Trente... » (Cf. Edition de la Bonne Presse, p. 33, 34).

E. GUILLAUME.

CHRONIQUE d'HISTOIRE DES RELIGIONS

SOMMAIRE

I GÉNÉRALITÉS. — 1. H. de Lubac, *Sur les chemins de Dieu.* — 2. E. Masure, *Le Signe.* — 3. *Histoire des Religions* (M. Brillant, R. Aigrain) : T. IV. *Les religions asianiques... suméro-akkadiennes ; ...cananéenne ; ...Palmyréniens, Nabatéens et Arabes du nord avant l'Islam ; ... arabe pré-islamique ; ... d'Israël.*

Henri de LUBAC. — **Sur les chemins de Dieu.** — In-12 de 353 p., 450 fr. — Paris, Aubier, 1956.

Ce présent ouvrage constitue en fait la troisième édition refondue et très augmentée d'un opuscule intitulé *De la connaissance de Dieu* paru aux éditions du *Témoignage chrétien* (1945 et 1948). Des objections avaient été faites, qui montraient comment la pensée de l'auteur n'avait pas toujours été comprise, des doutes s'étaient élevés, des précisions avaient été demandées.

Des explications étaient donc nécessaires et il était utile qu'une lumière soit projetée sur certains points. Le R. P. de Lubac répond, dans sa postface, qu'il n'y a rien dans son petit livre qui ne soit emprunté au double trésor de la *philosophia perennis* et de l'expérience chrétienne. Il rappelle à juste titre le mot de Bossuet aux Protestants :

« Mais, après tout, si vous attendez à parler de Dieu que vous ayez trouvé des paroles dignes de lui, vous n'en parlerez jamais ». Certains conflits de pensée existeront toujours, parce qu'il s'agit de mystères insondables et les critiques auraient tort de l'oublier, mais le chrétien sait qu'il n'est pour une rencontre réelle avec Dieu qu'un seul chemin : le chemin vivant qui a nom Jésus-Christ. C'est pour cela que l'auteur avait déjà donné pour titre à cet ouvrage : *Sur les chemins de Dieu*, sans vouloir préciser d'emblée, même pour les premières démarches de la connaissance naturelle, s'ils sont davantage les chemins par lesquels nous allons à Dieu ou ceux par lesquels Dieu nous attire à lui.

Ce petit livre se présente donc comme un complément à un traité de Théologie naturelle, au titre *De Deo uno*. Il est certain, que cette théologie naturelle ne trouve en fait son équilibre que dans un climat de foi, mais le Concile du Vatican nous le rappelle (Constitution *De fide catholica* « *Dei Filius* »), elle a son existence propre, ses exigences et ses lois. Il convenait donc d'en tenir compte et de l'utiliser pour tous ceux qui seraient en quête de Dieu.

La suite des chapitres donnera une idée juste de ce dernier ouvrage du R. P. de Lubac. Après un mot d'introduction qui expose la difficulté du sujet, ce double mystère de Moïse, de l'homme en face du Dieu sans visage, l'auteur aborde dans un premier chapitre l'origine de l'idée de Dieu. Les chapitres suivants sont consacrés à l'affirmation de Dieu, à la preuve de Dieu, à la connaissance de Dieu, à son ineffabilité, à la recherche de Dieu, à son actualité toujours présente. Une centaine de pages sont constituées par des notes explicatives. Si elles éclairent quelques passages difficiles, elles sont surtout une preuve de l'aisance avec laquelle le R. P. se promène dans le champ immense de la tradition chrétienne. Dans l'*Ami* (28 juin 1956), j'avais abordé cette question de l'origine de l'idée de Dieu. Je suis heureux de voir que nous nous rencontrons dans une même affirmation. L'idée de Dieu ne peut venir que d'une révélation primitive, ou, par une illumination intérieure qui procède d'une exigence rationnelle :

« L'idée du Dieu unique surgit d'elle-même au sein de la conscience, que ce soit par une exigence rationnelle ou par quelque illumination surnaturelle et elle s'impose à l'esprit par elle-même en vertu de sa nécessité propre...

A l'origine il y a donc un contact, une rencontre ; il y a une certaine aperception, quel que soit le mot que, selon les cas, on lui donnera, éclair de l'intelligence, vue, audition ou foi... Ce qui est premier, c'est ce rayonnement, cette « radiation », c'est la lumière et l'attirance mêlée de crainte qui s'en dégage... S. Augustin, qui avait passé par là, insiste sur ces deux sentiments : « *Inardesco et abhorresco. Reverberasti infirmitatem aspectûs mei radians in me vehementer et contremui amore et horrore.* »

On ne saurait mieux dire. Mais à cet exposé, l'auteur ajoute quelques réflexions qui en décuplent la valeur. Il remarque avec force que si l'idée de Dieu dans l'homme est réelle, aucun fait accessible de l'histoire, de la psychologie, de la sociologie ou de quelque autre discipline scientifique. n'est réellement sa cause génératrice. Son éclosion dans la conscience peut bien dépendre de telle ou telle condition. Telle occasion, tel signe, tel phénomène particulier peuvent être spécialement aptes à donner à l'esprit le choc avertisseur. Il se peut par exemple que la première conception de la Parole de Dieu comme puissance cosmique soit venue à nos ancêtres par le truchement du phénomène naturel de l'orage. La chose est possible. Les recherches des ethnologues sont fécondes, mais ils ne peuvent en tout cas nous renseigner sur l'essentiel ni nous faire atteindre le divin proprement dit. Ne commettons pas une fois de plus le sophisme qui consiste à chercher des principes dans des origines [1].

C'est d'ailleurs ce que souligne après d'autres, mais avec plus d'abondance et de précision M. Mircea Eliade dans son *Traité d'Histoire des Religions* (1948). Il a montré comment, en réalité, c'est dans un seul et même acte, tout d'abord indivisible et non à la suite d'une fausse induction, que l'intelligence primitive perçoit le sacré, ou le divin ou de quelque nom qu'on l'appelle, à travers les objets sensibles qui lui servent de symbole spontané, quel que soit d'ailleurs le processus mental qui aboutit à cette sorte d'aperception. C'est le phénomène que le savant auteur analyse sous le nom d'hiérophanie et qui, bien saisi, suffit à ruiner les pseudo-explications naturistes.

Mais, dira-t-on, comment se fait-il que dans cette humanité faite à l'image de Dieu, l'Etre Suprême n'accorde pas à tous les hommes cette illumination suprême ?

C'est que dès le début deux tendances sont à l'œuvre pour arrêter et détourner l'élan naturel vers le Créateur. La première provient des conditions mêmes dans lesquelles doit besogner l'intelligence pour se conquérir peu à peu sur la nuit [2], l'autre est, selon l'enseignement de la foi catholique le fruit immédiat de la déviation morale originelle. L'une et l'autre tendance, la naturelle et la perverse se renforcent pour obstruer la voie royale de l'esprit et pour égarer celle-ci à travers les mille dédales du mythe et de la magie. C'est ainsi que l'auteur de la Nature est confondu avec cette Nature, à travers laquelle il se révèle obscurément et à laquelle il faut bien emprunter des traits pour le penser.

Ajoutons que certains hommes se font volontairement aveugles et sourds. Qui donc n'a pas rencontré dans sa vie de ces médecins matérialistes qui, *à priori*, se refusent à admettre l'existence du surnaturel et du sacré, de ces hommes enfoncés dans la matière dont l'horizon ne s'élève pas audessus du ratelier et qui sont incapables de concevoir autre chose que la satisfaction de leurs instincts les plus charnels et les plus grossiers ?

En fait qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, l'idée de Dieu s'allume d'abord à un foyer divin, mais encore faut-il, sinon vouloir, du moins consentir à en approcher son flambeau.

Ouvrage de valeur et qui explique pourquoi il

[1] La remarque est de J. Lachelier, *Vocabulaire philosophique*, V° « *Origine* » : Origine ne peut se dire que d'un commencement dans le temps, d'un premier fait. Une raison métaphysique... ne doit pas être appelée de ce nom... Il faut dire principe.

[2] C. Jung parle de la conscience du primitif comme d'un état « chroniquement crépusculaire » : « *Introduction à l'essence de la mythologie* » (tr. fr. p. 95).

a pu y avoir des saints parmi les païens. On fera peut-être la psychanalyse des mythologies et de l'athéisme. On échouera toujours quand on tentera de psychanalyser la Foi. Telle est la conclusion très juste du R. P. de Lubac.

* *

E. MASURE. — **Le passage du visible à l'invisible. LE SIGNE. Psychologie. Histoire. Mystère. Le Geste. L'outil. Le langage. Le rite. Le miracle.** — In-8 de 336 p., 1.140 fr. — Paris, Bloud et Gay, 1954.

De l'important ouvrage de M. Masure sur *Le Signe,* il a été déjà longuement traité dans l'*Ami* (1955, p. 401-404). Si nous y revenons dans ces *Notes,* c'est qu'un travail comme celui-là intéresse au plus haut point l'historien des religions, car le passage de la perception d'un objet à la connaissance d'un être supérieur est à l'origine de la croyance religieuse.

Nous expérimentons qu'il y a une séparation entre deux ordres de réalités et d'événements, l'un qui est en notre pouvoir et dont il nous est possible de disposer à notre gré, l'autre mystérieux, imprévu, qui dépasse nos forces, qui fait l'objet de nos inquiétudes et de nos prières, qui est inscrite sous des formes et des vocabulaires différents au plus profond de la psychologie humaine. C'est le mot d'Epictète :

« Il y a des choses qui dépendent de nous. Il y en a qui ne dépendent pas de nous. Il y a ici-bas deux hémisphères, l'un où l'homme possède ou croit posséder la maîtrise du cours des choses, l'autre où il doit joindre les mains et les tendre pour obtenir ce qu'il souhaite ardemment, sans d'ailleurs y avoir droit, la vie, la santé, le bonheur, l'immortalité peut-être et les faveurs du ciel. »

Ainsi les religions historiques reposent toutes sur le postulat d'interventions libres par une puissance supérieure au-delà du cours ordinaire et fatal de la nature et qui exige, de la part de l'homme, des prières, des démarches dont aucune ne se traduit en droits acquis ni en certitude de succès infaillibles. Et c'est pourquoi la religion « se situe toujours à un niveau supérieur ». Elle n'existe pas sans la notion d'une transcendance absolue à laquelle l'homme ne peut avoir accès par ses propres moyens, mais seulement par un secours divin que la théologie chrétienne appelle la grâce et auquel il n'a, par lui-même, aucun droit.

Ainsi une ébauche de distinction entre l'ordre naturel et l'ordre surnaturel a pu naître. La passerelle pour franchir de l'un à l'autre, du moins pour les Orientaux, paraît être l'intuition et l'induction. Quant à la démarche de l'esprit conduisant à la conclusion, Blondel l'exprimait dans la formule :

C'est possible. Est-ce que c'est ? — J'en vois le signe. — Donc c'est.

Ceci nous permet d'entrer dans la pensée religieuse des Sumériens. Comment sont-ils passés d'un ordre à un autre ? L'importance qu'ils attribuent au nom en est un indice. Ainsi, pour les prêtres mésopotamiens, dans le « *Poème de la Création* » : « Lorsqu'en haut le Ciel n'était pas nommé et qu'en bas la terre n'avait pas de nom », c'est dire que rien n'existait. Dans la Genèse, Dieu invite Adam à donner un nom aux bêtes de la Création. C'est par le nom que s'exprime la personnalité, il représente l'essence de l'être lui-même. De même que le nom fait se retourner le passant interpellé, ainsi la parole, le chant, la musique, parce qu'ils exercent une influence sur l'homme, en exerceront une sur les dieux. Le prêtre sera «juste de voix », pour mieux se faire écouter et le geste renforcera le pouvoir de l'appel à la puissance supérieure. L'écriture sera une pensée qui, en quelque sorte, cristallise la parole, le désir, la prière, et lui donne un pouvoir d'exacte répétition. Le rituel, avec ses paroles, ses actes et ses gestes, est à la fois créateur et animateur. Pourquoi est-il efficace ? Parce que, d'après une expérience qui remonte dans l'infini des temps, cette efficacité lui aurait été donnée par la divinité même.

Les Sumériens ont attribué aux nombres une importance peut-être encore plus grande qu'à celle du nom, par suite de leur double système de numérotation : système décimal et système sexagésimal. Le chiffre 3600 sert à indiquer l'Univers en tant que totalité, mais il est aussi l'indicatif du dieu *An,* le dieu suprême, le ciel personnifié, tandis que d'autres nombres sacrés marqueront la dépendance et la place des dieux mineurs.

La haute antiquité sumérienne avait posé comme un principe acquis et qui ne se discutait même pas, qu'une rigoureuse correspondance existait entre chaque élément du monde céleste et ceux du monde terrestre, pris dans chaque règne de la nature. De là, chez les Sumériens, ce symbolisme qui, à chaque instant, fait passer le fidèle dans le monde supérieur et en postule l'existence. Dans le rituel de la fête du Nouvel An à Babylone, une tablette déclare : « Le chevreau que l'on jette dans le feu et que le feu consume, c'est Kingu lorsqu'on le brûle par le feu ; les torches que l'on a allumées au brasier, ce sont les flèches inexorables du carquois de Bel-Marduk », etc.

Ainsi les Sumériens avaient senti que les paroles rituelles ne sont pas sans importance. Le plus décidé de nos matérialistes reconnaît encore aujourd'hui que la malédiction d'une mère est chose grave. Il admet, sans l'expliquer, qu'elle a une répercussion dans un monde supérieur. Avant lui, les Sumériens avaient constaté ce double plan de l'Univers et fait le passage de l'un à l'autre. Ils avaient poussé l'induction jusqu'au bout et c'est pour cela que leur religion exigeait de l'homme qu'il soit d'abord vertueux pour pouvoir se faire entendre du Dieu suprême, de l'Etre qui, étant parfait, est d'abord juste et vertueux.

Fruit d'une intense et profonde réflexion, l'ouvrage de M. Masure se réfère à un aspect de l'esprit humain qui mérite bien d'être étudié.

* *

HISTOIRE DES RELIGIONS, publiée sous la direction de Maurice BRILLANT et de René AIGRAIN. Tome IV. **Les religions asianiques,** par M. RUTTEN. **Les religions suméro-akkadiennes,** par R. LARGEMENT ; **La religion cananéenne,** par R. LARGEMENT ; **Palmyréniens, Nabatéens et Arabes du Nord avant l'Islam,** par J. STAR-

KY ; **La religion arabe pré-islamique**, par A. JAMME ; **La religion d'Israël**, par A. VINCENT. — In-8 de 304 p., 1.650 fr. — Paris, Bloud et Gay, 1956.

Lentement se poursuit la publication de cette *Histoire des Religions.* Reste à paraître le tome V. Espérons que 1956 verra l'heureux achèvement de l'ouvrage.

Le présent volume est consacré aux religions du Proche Orient, depuis le Golfe Persique jusqu'aux côtes de la Méditerranée.

Puisque je suis responsable du chapitre sur la religion d'Israël, je n'en parlerai pas. Les lecteurs connaissent assez la Bible et l'Ancien Testament pour que je n'aie pas à esquisser aujourd'hui devant eux le développement du monothéisme. Pendant ces siècles, depuis Abraham, il est allé tous les jours en s'affermissant davantage jusqu'à ce qu'enfin le Christ vienne réaliser l'attente messianique et imposer sa foi et sa morale au meilleur de l'humanité. Je n'en suis que plus à l'aise pour parler de l'immense mouvement religieux qui a traversé le Proche Orient antique. Quoi qu'en dise Renan, il n'aboutit pas au monothéisme, mais il en sort, sinon par l'adoration avouée et reconnue d'un Dieu unique et maître de tout, du moins par la reconnaissance d'un principe divin, unique, mais qui, au cours des temps s'éparpille, se dégrade pour aboutir à un polythéisme naturiste de plus en plus accentué.

Par ailleurs, ce serait une erreur de s'imaginer qu'en donnant la liste des dieux adorés en Assyrie ou en Phénicie, on connaît la religion de ces pays. Il n'en est rien. Nous n'avons, au moment où nous découvrons des listes de noms divins qu'une poussière, celle qui résulte de l'usure des siècles par une foi populaire s'exerçant sur des concepts religieux que des intelligences supérieures ont réussi à imposer. Ces génies religieux, il y en a eu de tout temps, avaient réussi à faire le passage du visible à l'invisible. C'est jusqu'à eux qu'il faut, autant que possible, remonter pour saisir la pensée primitive, constater son déroulement et comprendre comment, sous de multiples influences, nous sommes arrivés aux religions des époques historiques, religions qui ne sont plus qu'une dégradation des idées premières.

A ce point de vue le chapitre consacré par M^lle^ Rutten aux *religions asianiques* nous apparaît comme particulièrement révélateur. Par ce terme « *asianique* » on désigne les anciens habitants de l'Asie antérieure, qui n'appartiennent ni au groupe des Sémites, ni à celui des Indo-Européens. Avec raison l'auteur classe parmi eux les Sumériens. Plus tard à côté d'eux et plus au Nord, les Akkadiens, qui sont des Sémites, viendront travailler sur le dépôt religieux laissé par Sumer et fournir au développement culturel de la Mésopotamie un important apport.

Les Sumériens, nous l'avons souvent dit, sont à la base de la civilisation. Leur intelligence, qui est à comparer à celle des Grecs, en a fait des initiateurs. Au point de vue religieux, leur influence a été tellement puissante qu'elle s'exercera presque jusque sous les Séleucides et que nous leur sommes redevables de certaines formes religieuses qui sont entrées dans le domaine de l'humanité entière.

Sans doute, à l'aurore même de l'histoire [3], chaque ville, dans cette Basse Mésopotamie formée des alluvions du Tigre et de l'Euphrate, possède son panthéon propre, mais en fait, il est aisé de constater que chacun de ces établissements n'a fait que donner un nom différent au même principe divin. Religion naturiste, si l'on s'en tient au terme de son évolution ; mais en réalité, religion d'un Dieu, principe de vie et dont les humains sont entièrement dépendants.

Comment, alors qu'ils auraient pu s'arrêter au culte des forces de la nature, ces anciens Sumériens sont-ils passés du visible à l'invisible ? Nous reste-t-il sur ce point quelque indication ? N'aurions-nous pas là un de ces cas où se vérifie l'assertion du Concile du Vatican, qui affirme la possibilité pour l'homme d'arriver, par la raison naturelle, à reconnaître l'existence d'un Dieu unique et souverain ?

Avec raison M^lle^ Rutten montre que la pensée sumérienne — pour ne pas dire la philosophie sumérienne — dans les conceptions qu'elle nous a léguées sur le nom, la parole, les nombres, le rituel, le symbolisme, etc., a franchi le mur du visible et, par induction intuitive, atteint les réalités supérieures.

A l'époque où nous pouvons atteindre les autres religions du type asianique, le Sémitisme les a contaminées et ce ne sont plus que des religions de fertilité et de fécondité ; mais à mille traits, il est aisé d'y reconnaître encore l'influence de Sumer. Plus tard des infiltrations indo-européennes se feront sentir. En leur nature intime elles sont influencées par l'état nomade qui était celui des Indo-Européens. On vénèrera un grand dieu céleste, un dieu du ciel, mais on l'unira à une grande déesse terrestre de fertilité et de fécondité et ainsi Sumer continuera de vivre dans la pensée religieuse du Croissant fertile.

Le chapitre sur la *religion suméro-akkadienne*, c'est-à-dire en fait sur la religion de la Babylonie et de l'Assyrie sémitique est dû à M. Largement, professeur à l'Institut Catholique de Paris. L'auteur la définit une religion naturelle, puisque les dieux sont le résultat des forces psychologiques de l'homme en face des événements de ce bas monde, une religion magique, puisqu'elle possède le moyen infaillible et physique d'imposer à la divinité la réalisation des vœux humains, une religion mythique enfin où le mythe et le symbole cherchent à expliquer les origines, la vie et le salut de l'homme. On regrettera sans doute que le lien qui relie les Assyro-Babyloniens aux Sumériens ne soit pas suffisamment marqué (car le rituel et les prières se sont conservés dans la vieille langue de Sumer), que l'on ne distingue pas comment la religion assyrienne est devenue spécifiquement astrale et que l'on ne perçoit pas le lien qui réunit ces différents aspects de la religion assyro-babylonienne.

C'est encore à M. Largement qu'a été confié ce qu'il appelle *la religion cananéenne*, mais qu'on nommerait peut-être plus volontiers la religion

[3] De l'histoire et non pas de la protohistoire et encore moins de la préhistoire.

phénicienne. L'auteur a parfaitement analysé les documents d'Ugarit qui datent vraisemblablement des débuts du IIe millénaire. Mais comment le savant auteur a-t-il pu oublier d'insister sur le Dieu El que nous retrouvons si souvent dans la Bible? Il est par excellence l'Ancien des jours, le dieu juste, vraisemblablement le dieu primitif des Sémites, mais on le voit céder sa place à des dieux de fertilité, ceux qui assurent le blé et l'huile. Cette religion d'Ugarit n'est pas morte avec la destruction de la ville par Teiglatphalasar Ier (1115-1093) elle s'est continuée mais avec une évolution marquée dans la religion phénicienne proprement dite et dans la religion punique de Carthage. Il eût été bon d'en dire un mot. Remarquons aussi que le dieu Yaho, c'est-à-dire Yahweh se retrouve également dans les documents d'Ugarit. De ce fait des questions importantes se posent. Il eût été intéressant de les exposer. L'influence de la religion phénicienne en son évolution au cours du 1er millénaire avant J.-C. explique la quasi-apostasie d'Israël sous la monarchie et son ralliement aux Baals et aux Astartés.

Les *religions des Palmyréniens, des Nabatéens et des Arabes du Nord* sont des religions essentiellement syncrétistes. On ne les comprendra que si l'on distingue soigneusement comme l'a fait M. STARCKY, ancien professeur à l'Institut Catholique de Paris, actuellement maître de recherches au C.N.R.S., leurs différentes composantes. Palmyre avec sa source et son oasis n'est qu'un point de ralliement sur la route des caravanes. Sans doute ses habitants conservent le nom et le culte de El, Ilah, Allah, mais le sens d'un dieu unique s'est affaibli, et, à côté de lui, nous trouverons deux formes du dieu suprême sous la forme de Bêl et de Baalshamîn. Tout en adhérant au polythéisme traditionnel, en continuant de vénérer les dieux ancestraux, Palmyre manifeste une piété à tendances monothéistes. Du fait des marchands et des caravaniers, des dieux babyloniens se sont introduits dans l'oasis et la lente montée des Arabes qui viennent s'implanter dans la Palmyrène apportera avec eux des divinités arabes dont quelques-unes se retrouveront dans le Coran. Une remarque s'impose. Le culte ne s'adresse plus à des forces de la nature plus ou moins personnifiées, mais à des êtres supérieurs et bien définis. Le sens de la transcendance divine a été ici soigneusement conservé.

Un paragraphe aurait pu ici s'insérer. Distinguant soigneusement entre la religion syrienne, celle de la Syrie du Nord, Alep, Zendjirli et Doliché avec Hadad et Jupiter Dolichenus, Hiérapolis - Membidj et sa grande déesse, Hiéropolis-Baalbeck et les temples colossaux de sa triade héliopolitaine, Emèse et sa pierre noire. L'extension des cultes syriens dans la Rome impériale eût justifié cet excursus.

Le R. P. JAMME des Pères Blancs, professeur à l'Université Catholique de Washington et épigraphiste des expéditions américaines dans l'Arabie du Sud s'est chargé des *religions sud-arabiques*, c'est-à-dire des religions pré-islamiques de l'Hadramaout, de Mâ'in (minéen) Qatabân et Saba. Ici encore l'existence du dieu El est constatée et ses épithètes sont celles de « glorieux » et de « très haut ». Aucun texte ne le mentionne plus comme divinité locale ou tutélaire, ce qui est la preuve d'une très haute antiquité. Le caractère astral du panthéon sud-arabique avec l'adoration de la lune comme dieu masculin, du soleil comme divinité féminine et de 'Athtar-Vénus qui préside aux irrigations et à la fertilité, a toujours été très fortement accusé.

L'auteur souligne avec beaucoup de justesse que l'ambiance générale de l'Arabie Méridionale a lourdement pesé sur ces populations, elle a forgé leur mentalité religieuse, elle leur a donné un pénible sentiment d'impuissance en face d'une nature farouche et de la nécessité radicale d'une aide venant d'en-haut. Les divinités se sont multipliées parce qu'il convenait de chercher le plus d'alliés possible dans le monde supérieur des dieux tout-puissants, mais la religion revêt une conception particulièrement utilitariste, précisément parce que les conditions de vie sont plus pénibles, et qu'une protection constante est nécessaire. Cette conception que le Sud-Arabe s'est faite de la religion l'a incité par contre à mêler plus intimement les dieux à toute sa vie politique, économique, sociale et familiale.

Ce volume est un ouvrage de valeur. Il n'en est pas de meilleur pour connaître les religions du Proche-Orient. (*A suivre*).

A. VINCENT.

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus bibliographiques

Etienne DELCAMBRE et Jean LHERMITTE. — « Un cas énigmatique de possession diabolique en Lorraine au XVIIe siècle ». **Elisabeth de Ranfaing, l'Energumène de Nancy, fondatrice de l'Ordre du Refuge.** Etude historique et psycho-médicale. — In-8 de 150 p. — Nancy, Société d'Archéologie Lorraine, Palais Ducal, 1956.

Une histoire captivante, émouvante souvent, terrifiante parfois, remplie d'inconnues mystérieuses, tel nous apparaît ce « cas enigmatique de possession diabolique ». Les ouvrages antérieurs du savant archiviste en chef de Meurthe-et-Moselle le qualifiaient expressément pour nous retracer la physionomie étrange d'Elisabeth de Ranfaing.

Le travail de M. Delcambre comprend deux parties : 1° Elisabeth de Ranfaing hors de ses crises de possession ; 2° Elisabeth de Ranfaing possédée. La conclusion de cette étude a été tirée par le professeur Jean Lhermitte, membre de l'Académie de Médecine : « Le cas d'Elisabeth de Ranfaing considéré du point de vue psychopathologique ». Douze pièces justificatives, d'un intérêt historique considérable, viennent à l'appui des considérations développées par les deux savants auteurs.

L'ultime conclusion du professeur Lhermitte résume bien l'impression générale laissée par la lecture du livre : « Chargée d'une lourde hérédité psycho-névropathique, Elisabeth de Ranfaing élevée par une mère déséquilibrée et un père brutal, mariée trop jeune

dans les pires conditions, était vouée plus qu'aucune femme à la psycho-névrose et aux troubles du caractère...

Son éducation fut portée au terme extrême de la sévérité ; on inculqua dès sa plus tendre enfance à notre héroïne l'horreur et la crainte du péché de la chair ; les interdictions absurdes qui lui furent imposées devaient déterminer un état de refoulement des instincts les plus profonds d'Elisabeth ; enfin cette contrainte devait nécessairement entraîner un désir d'expansion qu'elle ne peut jamais satisfaire.

Or l'on sait que l'interdiction d'une action entraine souvent le désir de sa réalisation ; que la crainte excessive du péché peut conduire à la chute du pécheur ou à l'obsession.

Pendant la première période de sa vie, Elisabeth se montra une très grande obsédée sexuelle dont l'esprit oscillait entre deux pôles : celui de la terreur et celui de l'attrait. Divisée en elle-même, Elisabeth devait se demander plus tard si c'était réellement d'elle-même que sourdaient de telles obsessions chargées d'impureté. C'est alors qu'intervint l'idée de possession diabolique et le délire de persécution qui la portèrent à inculper le médecin Poirot des idées les plus noires.

Sous la pression des exorcismes, l'action démonopathique se fit plus intense et plus riche. C'est alors que se déroulèrent toutes les crises les plus théâtrales que nous avons retracées et qui s'intègrent à la grande hystérie. Rappelons que l'hystérie ne constitue pas à proprement parler une maladie, mais qu'elle doit être comprise comme une modalité de réactions personnelles à des événements affectifs ; et que, comme le rappelaient deux savants théologiens, F.-X. Maquart et le R. P. de Tonquédec, « le ministère de l'exorcisme réclame une grande prudence et une extrême réserve ».

Aussi bien, l'on n'imagine plus aujourd'hui que les manifestations analogues à celles de l'Energumène de Nancy puissent se produire.

Mais tout spectacle a une fin et il est de règle que la cause des réactions hystériques étant supprimées, les conséquences s'éteignent pour reprendre un autre cours.

Pieuse comme elle le demeurait, son enthousiasme et toute la charge affective qui était en elle trouvèrent une dérivation dans la création d'une œuvre d'assistance et de redressement qu'il est permis de tenir pour une manifestation d'un instinct profond de dévouement et d'amour si longtemps refoulé.

Le choix que fit Elisabeth de Ranfaing d'attirer vers elle les prostituées afin d'assurer leur redressement moral n'est-il pas la marque la plus sûre de son repentir et de son désir, inconscient peut-être, de finir en beauté ?

Nos auteurs ont, semble-t-il, mis en un excellent relief l'aspect psychologique et pathologique du cas d'Elisabeth de Ranfaing ; ils ne ferment pas, pour autant, l'accès aux influences préternaturelles et surnaturelles, dans le sens du mal ou du bien ; mais, laïcs conscients des limites que leur impose leur rôle, ils laissent à d'autres le soin de pousser plus loin l'analyse du cas d'Elisabeth.

Werner JAEGER. — **Humanisme et théologie.** — In-8 de 128 p. — Paris, Ed. du Cerf, 1956.

Conférence donnée en 1943 à l'Université Marquette (U.S.A.). L'auteur, professeur à l'Université Harvard, est un spécialiste des études classiques et un historien de la philosophie grecque. Il montre comment la synthèse thomiste de l'humanisme et de la théologie couronne le long effort des Grecs, depuis les premiers poètes et les antésocratiques jusqu'aux néoplatoniciens. Il montre aussi comment cette synthèse surpasse en richesse et en précision scientifique l'humanisme de la Renaissance.

Ces pages, denses, riches et suggestives constituent une vaste fresque, complétée par de nombreuses notes justificatives. Elles seront utiles à beaucoup de lecteurs (professeurs, étudiants, personnes cultivées), en les aidant à se faire du thomisme et de ses rapports avec la philosophie grecque une idée plus exacte que celle que l'on rencontre parfois chez des auteurs contemporains.

G.-M. TRACY. — **Le Catholicisme britannique sous la deuxième Elisabeth.** — In-8 de 256 p., 660 f. — Paris, Grasset, 1956.

G.-M. Tracy, dont les articles très informés sur le monde anglo-saxon sont bien connus, fait dans ces pages le tableau du catholicisme anglais contemporain.

Après avoir retracé à grands traits les événements écoulés depuis la Réforme, elle étudie d'abord en détail l'action des sociétés religieuses et laïques. On compte 300 congrégations religieuses en Angleterre et en Irlande, mais leur mission s'exerce « entre les murs » ; les moines et les religieuses ne sont pas mêlés à la vie journalière (p. 49).

Ensuite elle tâche de dresser le bilan des catholiques (environ 5 millions), leur répartition territoriale et leur assiduité aux offices. En certains endroits la ferveur est admirable, par exemple en cette paroisse ouvrière où plus de 140 personnes assistent à la messe à 4 h. 30 avant d'aller à leur travail (p. 67). Ailleurs (pendant le service militaire surtout) la pratique est négligée.

Un chapitre traite des « incidences politiques sur la vie religieuse » : presse (pas de quotidien, mais des hebdomadaires de valeur) ; options politiques (conservateurs, travaillistes) ; situation de l'Irlande (aux conséquences religieuses inquiétantes), etc.

Le chapitre sur « le clergé et les laïques devant l'action et la pensée moderne » relate les positions des catholiques anglais relativement aux questions les plus importantes : paupérisme, prêtres-ouvriers, guerre, etc. Les réactions anglaises ne concordent pas toujours avec celles des Français.

Le chapitre sur le « fond du problème » expose les difficultés des anglicans à se convertir au catholicisme et les diverses causes qui peuvent y remédier. Parmi celles-ci l'A. note l'influence de la France : écrivains, rôle de Lourdes, de Lisieux, etc. Noter cette suggestion : « Appel devrait être fait aux étudiants britanniques pour la participation au pèlerinage de Chartres : ils accourraient » (p. 186).

Le chapitre sur le monde des lettres, où sont présentés les grands écrivains catholiques anglais : Chesterton, Belloc, Waugh, Graham Greene, etc., n'est pas le moins intéressant.

Les dernières pages décrivent « Londres catholique » : description des monuments religieux et traits dominants des catholiques londoniens..

Ce livre, agréable à lire, intéressera de nombreux lecteurs dans tous les milieux.

Dom Paul BENOIST D'AZY, O.S.B. — **Une journée avec le Maître.** — 2 vol. (15,5×22) de 194 et 232 p. ; ne se vendent pas séparément, 916 f. — Paris, Edit. Fleurus, 1956.

Cette « journée » est celle de la retraite du mois. Il y en a donc douze, qui s'adressent à des religieuses s'adonnant à un apostolat actif, surtout dans les paroisses.

Pour chaque récollection, faite isolément ou en commun, Dom B. propose de méditer sur les Sacrements, dans l'ordre suivant : 1° les Sacrements en général

comme source de vie (octobre) ; 2° le S. des malades (novembre) ; 3° la Communion (décembre) ; 4° la Présence réelle (janvier); 5° la Pénitence (février) et 6° l'esprit de pénitence (mars) ; 7° le Baptême (avril, temps de Pâques) ; 8° la Confirmation (mai, Pentecôte) ; 9° et 10° la religieuse et le sacerdoce ; 11° et 12° le Mariage et la Virginité (avec Marie).

Tout en gardant une certaine souplesse, le plan de chaque récollection propose une lecture, une méditation, une prière, un sujet d'examen, une préparation à la mort, et une bibliographie relative aux sujets abordés ce jour-là.

Le t. II se termine par un « *Bref examen de conscience pour religieuses* » conçu d'une façon positive. Il ne s'agit « pas seulement de dresser une liste de ses fautes, il s'agit, dans la lumière de Dieu, de confronter nos actes avec notre idéal chrétien et religieux, de marquer les défaillances, *pour tendre avec plus d'ardeur à la plénitude de notre vocation* ». Ces 17 pages (211-228) mériteraient d'être tirées à part sous un format plus portatif et d'être largement diffusées.

L'ouvrage entier, qui a été utilisé par l'auteur avant d'être publié, répond à des désirs maintes fois exprimés par nos lecteurs : il ne les décevra pas.

Abbé Henri BERTHET. — **Manuel de conscience.** — XVI+168 p. (12×19), 150 f. ; port, 30 f. — Mamers, Enault, et Paris, Procure Générale du Clergé, 1956.

Voici une 2ᵉ édition de l'ouvrage paru en 1946 sous ce titre : *Manuel de conscience du séminariste* ; l'auteur y visait aussi bien l'étudiant en philosophie, que l'élève faisant ses études secondaires. C'est aux séminaristes encore que convient surtout cette 2ᵉ édition, dont le texte est identique à celui de la première. — Le titre seul a été modifié ; toutes les âmes qui veulent très bien profiter de la confession et de la direction : confesseurs, novices, religieux et religieuses, jeunes gens des collèges et des œuvres catholiques, pourront profiter des enseignements et des conseils ici donnés, à la seule condition de faire quelques adaptations faciles. M. B. y traite en détail de tout ce qui regarde la confession, l'examen particulier, la direction spirituelle, et donne quelques avis pour la retraite mensuelle et annuelle.

La modicité du prix favorisera la diffusion, parmi les jeunes surtout, de cet excellent ouvrage, dont le cardinal Suhard louait l'efficacité formatrice.

Roberto BORTOLOTTI, S. J. — **La formazione degli effetti civili del matrimonio nel regime concordatorio italiano.** — 200 p. (16×23,5). — Rome, Université Grégorienne, 1956.

Cette étude fait partie de la série de droit canonique des *Analecta Gregoriana.* L'auteur recherche la source de l'efficacité juridique civile du mariage religieux d'après les stipulations du concordat passé entre l'Eglise et le gouvernement italien. Il conclut : la célébration du mariage canonique est par elle-même la cause univoque et adéquate des conséquences civiles ; l'Etat, par une disposition positive lui attribue cette efficacité ; et l'Eglise, par une disposition positive également, reconnaît la valeur de cette décision juridique de l'Etat.

Ce travail approfondi éclaire le mode d'action et la valeur de l'accord des deux pouvoirs sur le mariage tel qu'il a été réalisé en Italie. Il intéresse non seulement les canonistes, mais aussi les professeurs et étudiants en droit civil, même hors d'Italie.

J. PERINELLE, O.P. — **Les voies de Dieu. La vie religieuse et les Instituts séculiers.** — In-8 de 528 p., 1.500 f. — Paris, Ed. du Cerf, 1956.

Ce grand et beau livre contient beaucoup plus de choses que ne le laisserait supposer le sous-titre. En réalité nous avons là une synthèse de spiritualité qui ne s'adresse pas seulement aux membres des Instituts séculiers, mais à toutes les âmes soucieuses de vie surnaturelle intense : prêtres et laïcs, religieux et religieuses.

L'auteur a été longtemps Père Maître des étudiants et des novices de la Province dominicaine de Paris, avant de s'occuper activement d'un Institut séculier en formation. Il a réuni dans ce volume des notes accumulées pendant trente ans.

Il expose d'abord la nature du don de soi, puis la foi et la grâce, la charité et la contemplation avec leur rayonnement dans l'action, la religion intérieure et son expression liturgique, et enfin les trois vœux de chasteté, de pauvreté et d'obéissance.

En tout cela il donne d'abord la doctrine fondamentale, destinée à tous les chrétiens, puis les précisions qui intéressent les religieux. L'exposé est solide, équilibré et chaud. Il y a là un excellent livre de lecture spirituelle, que les laïcs cultivés ont déjà apprécié. La préface est de S. E. le cardinal Feltin.

André BRIEN. — **Dieu est là.** — **In-12 de 132 p., 300 f. — « Homélies et Catéchèses », Paris, Edit. du Cerf, 1956.**

Le problème de Dieu se pose aujourd'hui à l'homme d'une manière dramatique. L'homme se demande souvent s'il existe au monde quelqu'un qui le connaisse et l'aime entièrement, et auquel n'échappe aucun des moments qu'il peut vivre. Il veut savoir si Dieu existe ou si le cours du monde n'est réglé que par une nécessité aveugle. Ne trouvant plus autour de lui cette ambiance d'affection et de tradition que rencontraient les générations précédentes, il porte à vif une attente d'amour que rien ne vient satisfaire. C'est pourquoi il s'interroge... Il a besoin d'être fixé sur le sens de sa vie et donc de savoir si un dieu le connaît ou si les moments de son existence disparaissent dans le néant, à mesure qu'il les parcourt...

Ce petit volume veut montrer à ceux qui cherchent ainsi loyalement ce que signifie leur vie, que Dieu n'est pas loin de chacun d'entre nous ; qu'Il « est là », et qu'il suffit d'ouvrir les yeux pour Le découvrir. — Dieu est là ; Dieu existe ; Dieu nous parle ; Dieu nous appelle ; Dieu est amour ; Dieu nous sauve du mal ; Dieu nous rend libres ; Dieu est fort ; Dieu nous juge ; Dieu est juste ; Dieu nous donne la paix ; Comment trouver Dieu. Douze causeries faites pendant l'été de 1955 sur l'antenne de Radio Luxembourg. Elles étaient un dialogue fraternel avec les auditeurs ; elles le restent encore, sous cette nouvelle forme, avec les lecteurs.

IMPRIMATUR

Lingonis, die 11 decembris 1956

G. MICHEL, *vic. gen.*

Le gérant : C. GAILDRAUD

Imprimerie de la Société Anonyme de l'*Ami du Clergé*
4, rue Claude-Gillot, LANGRES (Haute-Marne)